

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Sir-Rodolphe-Forget, à Baie-Saint-Paul, le mardi 17 juin 2025, à 17h00

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde, du soutien et de la direction	Présent	Absent
Mme Marie-Noëlle Bouchard		X
Mme Alysone Bouchard		X
Mme Jessica Guay-Girard	X	
Mme Geneviève Nadeau	X	
Mme Caroline Gauthier	X	
Mme Valérie Gagnon	X	
Mme Ruth Gilbert		X
Mme Kristina Gravel	X	

Représentants des parents	Présent	Absent
M. Antoine Laflamme	X	
Mme Lisianne Tremblay (Arrivé à 17h30)	X	
M. Jérôme Laflamme	X	
M. Serge Lévesque	X	
M. Grimot Nana		X
M. Erick Sullivan	X	
Mme Katy Tremblay	X	
Mme Valérie Lavoie	X	

Membres de la communauté	Présent	Absent
Marie-Sophie Bertrand	X	
Rose Tremblay		X

Direction	Présent	Absent
M. Jocelyn Simard	X	

1. Mot de bienvenue

Mme Katy Tremblay souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme la présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-24-25/50

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Kristina Gravel et appuyée par Geneviève Nadeau.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 22 mai 2025 et suivis

Mme Tremblay procède à la lecture du procès-verbal.

Suivi : *Projet CommunoTerre ; nous sommes toujours en démarche pour trouver du financement afin de poursuivre le projet. Nous avons eu une rencontre avec le maire de la Ville de Baie-Saint-Paul et aussi avec les Petites Franciscaines (elles sont très intéressées). M. Jocelyn demande de l'aide aux membres, car il manque environ 15 000\$ pour faire vivre le projet.*

CE-24-25/51

L'adoption du procès-verbal est proposée par Valérie Lavoie et appuyée par Caroline Gauthier

4. Question du public

Aucune

5. Points des écoles

5.1 Rapport annuel du conseil d'établissement

M Jocelyn présente le rapport annuel. Il est beaucoup plus simple que les années précédentes. Nous décidons de ne pas l'adopter, car il y a des modifications à faire ; la classe d'accueil doit être changée pour francisation et nous devons changer approbation pour adoption. On procèdera à l'adoption ultérieurement.

5.2 Budget des écoles

M. Jocelyn ne peut pas présenter de budget, car il n'a pas encore reçu les chiffres officiels. La rencontre se fera lundi prochain. Nous serons en mesure de présenter le budget à la première rencontre de la prochaine année scolaire. Il y aura certainement des choix à faire, par exemple, nous aurons certainement moins de budgets pour les sorties scolaires. On va diminuer les libérations des professeurs (exemple le nombre de rencontres des différents comités).

M. Érick mentionne qu'il y aura une sortie publique des différents comités et organismes des centres de service pour dénoncer les coupures.

5.3 Sorties éducatives à venir

Le service de garde de l'école Saint-François présente une demande de sortie pour la journée pédagogique de vendredi 20 juin. Les enfants iront en train avec le Train de Charlevoix. Aucuns frais ne sont demandés aux parents.

Il y a également une demande de financement par l'OPP de l'école Saint-François. Plusieurs parents s'occuperont du bar lors des festivités du 350^e et les pourboires seront remis à l'OPP pour des activités futures.

CE-24-25/52

L'adoption de la sortie éducative et la demande de financement sont approuvées par Jessica Guay-Girard et appuyées par Kristina Gravel.

5.4 Modification au code de vie

On propose un ajout un code de conduite. L'outil à déjà été présenté au comité vie scolaire. On mentionne qu'il n'y a pas beaucoup de marge de manœuvre. On aimerait également que ce soit spécifier que c'est un guide, et non une obligation. Évidemment, il n'y aura pas de mesure disciplinaire si le thermomètre n'est pas respecté.

CE-24-25/53

L'adoption du nouvel outil avec la modification est proposé par Lisianne Tremblay et appuyée par Kristina Gravel.

6. Points du service de garde

6.1 Programmation des journées pédagogiques 2025-2026

Mme Geneviève Nadeau fait la lecture de la programmation proposée pour les journées pédagogiques de l'année scolaire 2025-2026, du service de garde de l'école Forget.

CE-24-25/54

L'approbation du contenu des journées pédagogiques est proposée par Valérie Lavoie et appuyée par Valérie Gagnon.

7. Les bons coups à souligner

La journée d'activité de fin d'année de l'école Forget a été un franc succès. Il y avait plusieurs kiosques sur le thème 'capable pas capable'. On souligne la participation des parents bénévoles.

L'École est également gagnante du défi des cubes énergies. L'Équipe du Grand défi Pierre Lavoie viendra donc organiser une journée d'activité en septembre et remettra une paire d'espadrilles pour chaque enfant.

8. Retours

8.1 Comité de parents

3 sujets étaient à l'honneur lors de cette rencontre.

- 1- Le comité de parents veut se rapprocher des parents. Les membres des CÉ se sentent seules lorsqu'il y a un litige et n'ont pas nécessairement le réflexe de contacter le Comité de parent. Les pistes de solution sont les suivantes; on propose d'inviter les présidents des différents conseils à assister à la première rencontre. On invite également tous les membres des différents comités à parler ouvertement du Comité. On propose également de centraliser les informations du comité. Il y aura également une adresse courriel de disponible pour les demandes d'informations. Elle sera en vigueur dans la prochaine année et ne remplacera aucunement la trajectoire des plaintes. Il y aura également un bulletin d'information qui sera présenté par le centre de service scolaire pour faire connaître les membres.
- 2- Une discussion au niveau des concentrations a été lancée. Le comité de parents ne décide pas, mais peut faire des suggestions. On voudrait privilégier les PPP qui mettent l'emphase sur la région et qui rappellent la mission de l'école; le but n'est pas de faire des élèves des professionnels, mais bien d'encourager les jeunes à rester à l'école.
- 3- Il a également été question de travailler sur une politique EDI (équité, diversité et inclusion). On encourage le centre de service à approfondir le EDI. Par exemple, produire une trousse pour le primaire.

On rappelle également que nous devons ajouter le point 'interdiction des cellulaires' dans le code de vie.

9 Autres sujets

Mme Valérie Lavoie ajoute un point; elle mentionne que les appareils électroniques ont été permis lors d'une sortie scolaire, dans l'autobus. Elle mentionne son inquiétude face à cette situation. M. Jocelyn mentionne qu'il prend la situation très au sérieux. Les écrans sont permis à l'école, mais uniquement lorsque le contenu est pédagogique et qu'aucune autre option n'est possible. Un rappel sera fait à l'équipe. L'interdiction des cellulaires à l'école sera en vigueur à l'automne.

Mme Kristina Gravel propose de présenter aux membres du CÉ, une étude publiée sur l'impact des écrans.

10 Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 31

CE-24-25/55

La levée la rencontre est proposée par Caroline Gauthier et appuyée par Jessica Guay-Girard.

Katy Tremblay
Présidente

Jocelyn Simard
Direction